

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2025

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, le vingt-quatre mars à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel BOURGEAIS, Maire., sur convocation qui leur a été adressée le 17 mars 2025 conformément aux articles L.2121-10, L2122.8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : M. Michel BOURGEAIS, Mme Tatiana DAUVEL, M. Kévin GAUDRON, M. Baptiste SOUTON, M. Gabriel DRONY Mme Sylvie GUIARD, Mme Hélène BRETONNIER, M. André GARNIER, M. Jürgen VERLEUR, Mme Laurence COLLET

Étaient absents excusés : M. Philippe PLU, Mme Lauriane CAUCHON,

Était absent non excusé : M. François BERSON,

Secrétaire de séance : M. Gabriel DRONY

20h00 : le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour :

- Point n°8 : Centrale de programmation cloche et horloge église

Le Conseil municipal donne un avis favorable à cet ajout à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion 12 février 2025 a été approuvé à l'unanimité.

Il retrace l'ordre du jour du présent conseil :

- 1 - Intervention Olivier DUVAL - Mayenne Nature Environnement
- 2 - Vote du budget primitif communal 2025
- 3 - Vote du budget primitif lotissement les Chênes 2025
- 4 - Suivi du dossier chaudière
- 5 - Chemin communal la Bénerie
- 6 - Changement de modalité sur le dispositif chantier « argent de poche »
- 7 - Distributeur à pains

QUESTIONS DIVERSES

1 - INTERVENTION OLIVIER DUVAL - MAYENNE NATURE ENVIRONNEMENT

Monsieur Olivier DUVAL est intervenu pour faire la présentation de la charte « sur le chemin de la nature » sur le site de l'observatoire et autour du plan d'eau ainsi que le cahier des charges d'entretien car ce site est labellisé par Mayenne Nature Environnement. Une inauguration aura lieu le 10 juillet à 17h00 suivie d'une soirée aux étoiles exclusivement pour les habitants de Maisoncelles. Plusieurs animations seront programmées entre l'inauguration et la soirée aux étoiles (rallye nature, pique-nique,...).

2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Après présentation des dépenses et recettes des sections fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif communal 2025, qui s'équilibre :

En section fonctionnement, dépenses	403 276.00 €
fonctionnement, recettes	403 276.00 €
En section investissement, dépenses	315 451.00 €
investissement, recettes	315 451.00 €

et signe le budget du lotissement 2025.

3 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT LES CHÊNES 2025

Après présentation des dépenses et recettes des sections fonctionnement et investissement, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget du lotissement 2025, qui s'équilibre :

En section fonctionnement, dépenses	131 396.73 €
fonctionnement, recettes	131 396.73 €
En section investissement, dépenses	130 593.55 €
investissement, recettes	130 593.55 €

et signe le budget du lotissement 2025.

4 - SUIVI DU DOSSIER CHAUDIÈRE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le dossier de demande de subvention à l'ADEME est débloqué et est donc bien engagé. La subvention devrait être d'un montant de 17 539.20€. Un dossier de demande de subvention D.E.T.R. est en attente. Le bureau d'études LCA a contacté différentes entreprises de plomberie pour les travaux d'installation de la nouvelle chaudière et des nouveaux circuits de chauffage. Dès étude des devis par LCA, il propose à la commission d'appels d'offres de se réunir afin de choisir les entreprises. Il demande aux conseillers un accord de principe pour désigner les entreprises retenues par la commission d'appels d'offres pour ce dossier sans attendre les accords officiels des subventions. Les travaux devront commencer début juillet.

5 - CHEMIN COMMUNAL LA BÉNERIE

Le chemin de la Bénerie est communal. Il est très abîmé entre le lieu-dit « Le Champ Dauphin » et l'entrée de la carrière Baglione. C'est un chemin très peu emprunté à l'exception des engins de la carrière et des tracteurs. La société Baglione a proposé quelques camions de graviers mais cela ne sera pas suffisant. M. Verleur, adjoint, a demandé un devis pour la réfection de cette partie de chemin qui s'élèverait à 4 770.00€HT hors fourniture de matériaux. Monsieur le Maire attend un rendez-vous avec la société Baglione concernant la fourniture de matériaux. Le conseil, à l'unanimité, trouve ce devis trop élevé au vu de la fréquentation sur ce chemin. Monsieur le Maire propose de reporter ce dossier à un conseil ultérieur.

6 - CHANGEMENT DE MODALITÉ SUR LE DISPOSITIF CHANTIER « ARGENT DE POCHE »

Lors de la réunion du 09 janvier dernier, le conseil municipal avait pris une délibération pour accepter le dispositif des chantiers argent de poche pour les jeunes de 16 à 17 ans. Suite à un arrêté préfectoral du 19 février 2025, l'âge des bénéficiaires peut être compris entre 14 et 17 ans.

7 - DISTRIBUTEUR A PAINS

Le distributeur à pains a été vandalisé dans le week-end du 08-09 mars 2025. Il n'est pas réparable. La boulangerie d'Entrammes ne souhaite pas le remplacer. Monsieur le Maire informe qu'il va se renseigner auprès d'autres boulangers afin de savoir s'ils seraient intéressés de nous déposer un distributeur à pains. Au vu d'un premier devis, les membres du conseil ne retiennent

pas, pour l'instant, l'idée de l'installation ou la location d'un distributeur à la charge de la commune.

8 - CENTRALE DE PROGRAMMATION CLOCHE ET HORLOGE ÉGLISE

Monsieur le Maire informe que le changement de la carte électronique pour faire fonctionner la volée de la cloche est prévu pour début avril. Ces travaux seront effectués par la société Bodet qui est en charge de l'entretien de notre cloche et de notre horloge. L'horloge étant déréglée, il convient de changer la centrale électronique pour le tintement et l'horloge. Monsieur le Maire propose à la commission bâtiments de se réunir afin de choisir une entreprise selon les devis reçus en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Budgets de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez

Monsieur le Maire donne un compte rendu des différents budgets de la Communauté de Communes du Pays Meslay-Grez.

2 - Contrôle SPANC

Monsieur le Maire informe le conseil que les contrôles SPANC (service public assainissement non collectif) auront lieu courant de l'année 2025.

3 - Conseil d'école

Mme Dauvel, adjointe, donne un compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 20 mars. Les effectifs prévus à la rentrée 2025 sont à la hausse avec 56 élèves. Des portes ouvertes auront lieu le samedi 26 avril. Une classe poney sera organisé les 05 et 06 mai pour les classes de la section maternelle. Enfin, la fête de l'école aura lieu le 21 juin au Bignon-du-Maine et la remise de clé USB pour les CM2 partant pour le collège est programmée au 01 juillet à 20h à Maisoncelles.

4 - Vestiaires et buvette foot

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une intrusion aux vestiaires et buvette a eu lieu dans la nuit du 15 au 16 mars. Cadenas et serrure cassés mais pas de vol.

5 - Achats fleurs

Afin de fleurir les différents parterres de la commune, des fleurs ont été achetés auprès du pépiniériste Fourrier.

6 - Remplacement de l'agent pour un départ en retraite

Monsieur le Maire donne le compte rendu du recrutement pour le remplacement de l'agent partant en retraite. Cependant, pour le moment, la date de départ en retraite n'est pas déterminée.

Remarque d'un conseiller concernant du démarchage pour la fourniture des badges pour les conteneurs ordures ménagères. Les habitants de la Communauté de Communes seront informés en temps utile de cette mise en place de lecteurs de badges qui n'est pas prévue avant fin 2025. Des badges seront distribués uniquement par la mairie ou par la Communauté de Communes et en aucun cas par un tiers. 2026 serait une année blanche afin d'y effectuer des statistiques puis réfléchir à la mise en place de la redevance incitative.

Séance levée à 22h40

Réunion commission des bâtiments : 01 avril 2025

Le Maire
M.BOURGEAIS

Le Secrétaire,
G. DRONY

PROVISOIRE